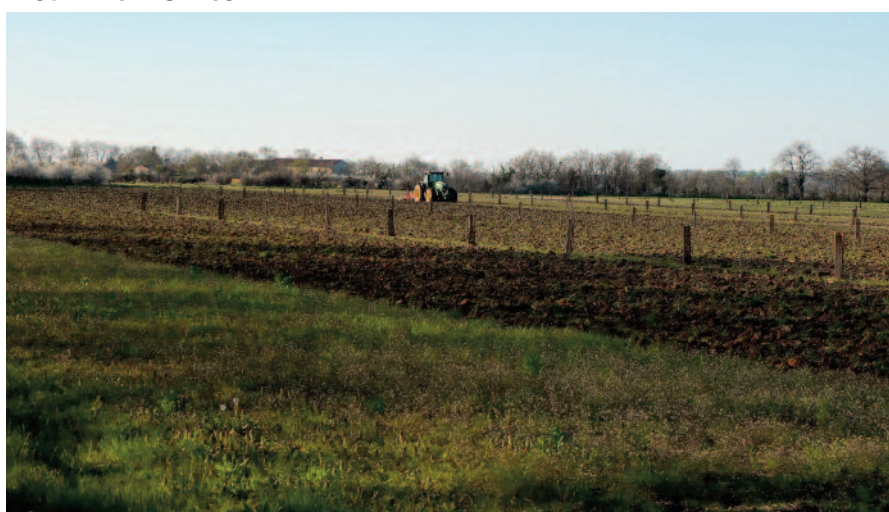


## APIL : L'AGROFORESTERIE AUX PIEDS DES PYRÉNÉES, CARREFOUR DES INNOVATIONS ET CRÉATRICE DE LIENS ENTRE AGRICULTEURS

Ce projet vise à appuyer la mise en œuvre pratique des systèmes agroforestiers et la valorisation des produits bois présents sur les exploitations, en favorisant la création de valeur ajoutée multi-produits, la réduction de la pénibilité et des charges, l'autonomie en consommables agricoles et la réduction des intrants. Il a pour but d'ouvrir un nouvel espace de diversification dans les exploitations du territoire, en développant des pratiques agroforestières économiquement performantes et cohérentes au niveau environnemental et social.

### DESCRIPTION DU PROJET



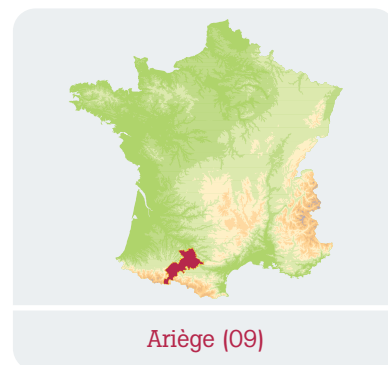
L'association « Bois Paysan » s'est constituée en 2013 par un groupe d'agriculteurs ayant un intérêt pour le bois, les arbres et la forêt. Ce collectif lauréat de l'appel à projets 2013 « Mobilisation collective pour l'agro-écologie », fait suite à la dynamique initiée par la section Bois de la C.U.M.A Environnementale des Vallées Cathares créée en 2011 par un collectif d'agriculteurs. L'objectif fondateur de la section Bois avait trait à la diversification de leurs revenus grâce à la gestion durable de leur ressource en bois.

Chaque exploitation du groupement est diagnostiquée sur sa performance économique, environnementale et sociale, grâce au kit conseil APIL. En fonction de ses objectifs, des enjeux du territoire et des opportunités locales, chaque agriculteur se voit proposer une série de pratiques et démarches agro-écologiques à mettre en œuvre sur son exploitation. Un système de suivi d'indicateurs permet, annuellement, de suivre l'évolution des performances, de conforter une action et/ou de mettre en place les actions correctives.

La gouvernance et le partenariat du projet reposent sur :

- les acteurs du collectif (agriculteurs et partenaires) engagés à réaliser le projet : 22 agriculteurs engagés ;
- les autres acteurs impliqués dans la réalisation du projet : Collectivités territoriales, organismes de formation (Universités Paul Sabatier et Toulouse 3, UMR Dynafor, EPLEFPA Ariège-Pyrénées), organismes de conseil et d'accompagnement (Groupe Réseau Métier Forêt Arbres et Bois Midi-Pyrénées et National, AFAC agroforesteries MP, Association Française d'Agroforesterie).

.../...



Ariège (09)

**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
22

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
Association Bois Paysan

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**  
▶ Toutes productions

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**  
▶ Agroforesterie

#### AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Commercialisation et création de filières et signes de qualité
- ▶ Énergie renouvelable (hors méthanisation)
- ▶ Valorisation non-alimentaire de la biomasse
- ▶ Diversification des activités agricoles ou non-agricoles

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
Chambre d'agriculture de l'Ariège

#### PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ UMR Dynafor de l'INRA
- ▶ Centre d'Études Spatiales de la BIOSphère (CESBIO) de l'Université Paul Sabatier de Toulouse
- ▶ EPLEFPA (Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) Ariège-Pyrénées

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
22 juillet 2015

**DURÉE DU PROJET**  
3 ans

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Plaine et coteaux de l'Ariège

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
Chambre d'agriculture de l'Ariège

**DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)**

Les actions mises en œuvre sont au nombre de 2 et concourent de manière interdépendante à la réalisation des objectifs :

- Agir en vue de renforcer les pratiques agroforestières et trouver des débouchés pour les produits bois ;
- Assurer le développement stratégique du groupe sur le terrain et conforter son assise technique.

L'animation du projet collectif est assurée par un animateur de la Chambre d'agriculture de l'Ariège mis à la disposition de l'association sur la totalité du projet. D'autres conseillers sont également mobilisés ponctuellement en fonction de leurs champs d'intervention.

L'accompagnement technique des agriculteurs engagés est assurée par différentes modalités : déploiement du kit conseil (diagnostic agro-écologique, plans d'action agroforestiers, suivi dans la durée), accompagnement individuel et collectif, plantations agroforestières, valorisation produits bois sous commercialisation collective.